

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

### 1 Intitulé du module 2015-2016 **Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie**

<b>Code</b> S.ER.SO.1110.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 8 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société  
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.  
Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité.  
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

**Buts**

Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie.  
Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession.  
Distinguer science de l'occupation et ergothérapie.  
Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels.  
Se forger une représentation élaborée de la profession.  
Analyser le « faire » sous divers angles.  
Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions.  
Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples.  
Rendre compte de l'intervention.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie</b>	<b>2015-2016</b>
5	<p><b>Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p><b>Unité 1. Les concepts centraux, 4 ECTS</b> (Sylvie Meyer)  <b>Unité 2. Les analyses du "faire", 2 ECTS</b> (Sylvie Meyer)  <b>Unité 3. Les démarches professionnelles, 2 ECTS</b> (Sylvie Meyer)</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b> Cours ex cathedra, lecture, exercices</p> <p><b>Unité 1. Titre Les concepts centraux</b> 52 périodes</p> <p>1. Définitions de l'ergothérapie Les définitions WFOT et nationales. Les rôles des organisations professionnelles. Les buts de l'ergothérapie (la participation par l'engagement dans des occupations). Les clients comme individus, familles et communautés : difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales. L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes. Les rôles professionnels et les profils de compétence. Centration sur le client. Ethique et déontologie professionnelle.</p> <p>2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes. Les origines en santé mentale et en réadaptation. Définition du paradigme selon Kielhofner. L'Europe et l'Amérique. La médicalisation et l'approche biomédicale. L'approche occupationnelle contemporaine.</p> <p>3. Les concepts Occupation, activité et tâche ; performance ; habitude et routines. Les domaines de l'occupation et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle). Contexte, environnement, setting. La personne : fonctions, habiletés, volition et motivation. Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE CCTE.</p> <p>4. Les preuves scientifiques Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts. La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves. Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP.</p> <p>5. La science de l'occupation, théorie et modèles La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes. La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie. La théorie, définition et fonction. Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles. Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles. L'emploi des modèles en pratique. Quelques exemples : occupational therapy practice Framework [OTPF], modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation [MCRO-P], et les modèles écologiques [PEOP].</p> <p><b>Unité 2. Les analyses du "faire"</b> 32 périodes Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation. Définition et fonctions de l'analyse de la tâche. Définition et fonctions de l'analyse de l'activité.</p> <p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et d'activités. La présence est obligatoire.</p> <p><b>Unité 3. Les démarches professionnelles</b> 32 périodes</p> <p>1. Le processus de l'ergothérapie Le processus de résolution de problèmes. Le profil occupationnel et l'examen des performances. L'évaluation des problèmes et la position de la problématique. La définition des objectifs. Les moyens d'intervention : choix et programmation. La réalisation de l'intervention, ajustement et mesure des progrès. L'évaluation des résultats. La fin de l'intervention : le suivi et la documentation.</p> <p>2. Les moyens d'obtention de données Observation, entretiens et instruments de mesure. Les caractéristiques d'une observation en ergothérapie : voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée. Les instruments de mesure : source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité. L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure.</p>		
6	<p><b>Modalités d'évaluation et de validation *</b></p> <p><b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.</p> <p><b>Forme</b> Examen oral individuel pour l'unité 1 et 3 en semaine 7. La note obtenue compte pour 5/8 de la note du module. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus pour l'unité 2 (2/8) et 3 (1/8).</p>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie</b>	<b>2015-2016</b>
7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
8	<b>Remarques</b>		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen oral est refait en semaine 27. Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
9	<b>Bibliographie</b>		
	<p>American Occupational Therapy Association. (2014). Occupational therapy framework : domain and concern (3rd ed.). <i>American Journal of Occupational Therapy</i>, 68(supplement 1), S1-S48.</p> <p>Asher, I. (2007). <i>An annotated index of occupational therapy assessment tools</i>. Bethesda, MD : American Occupational Therapy Association.</p> <p>Association suisse des ergothérapeutes. (mai 2011). Code de déontologie [document électronique]. Récupéré de <a href="http://www.ergotherapie.ch">http://www.ergotherapie.ch</a> le 15 avril 2012.</p> <p>Christiansen, C., Baum, C., &amp; Bass-Haugen, J. (Eds.). (2015). <i>Occupational therapy performance, participation and well-being</i>. Thorofare, NJ : Slack.</p> <p>Duncan, E. (2011). <i>Foundations for Practice in occupational therapy</i> (5th ed.). Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone.</p> <p>Kielhofner, G. (2009). <i>Conceptual foundations of occupational therapy</i> (4th ed.). Philadelphia, PA : F. A. Davis. Chapitre 4</p> <p>Mackenzie, L., &amp; O'Toole, G. (2011). <i>Occupation analysis in practice</i>. Chichester : Wiley-Blackwell.</p> <p>Meyer, S. (2007). <i>Démarches et raisonnements en ergothérapie</i>. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.</p> <p>Meyer, S. (2013). <i>De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie</i>. Bruxelles : De boeck</p> <p>Pierce, D (2014). <i>Occupational Science for Occupational Therapy</i>. Thorofare : Slack</p> <p>Schell, B., Gillen, G., Scaffa, M., &amp; Cohn, E. (Eds.)(2013), <i>Willard and Spacksman's occupational therapy</i> (12th ed.) Philadelphia, PA : Lippincott, Williams &amp; Wilkins.</p> <p>Taylor, MC. (2007). <i>Evidence-based practice for occupational therapists</i> (2nd ed.). Oxford : Blackwell.</p> <p>Thomas, H. (2012). <i>Occupation-based activity analysis</i>. Thorofare, NJ : Slack.</p> <p>Townsend, E., &amp; Polatajko, H. (2013). <i>Habileté à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation</i>. Ottawa : Association canadienne des ergothérapeutes.</p> <p>World federation of occupational therapists. (up-dated 2011.08.30). Definitions of Occupational Therapy from Member Countries. Draft 8 [document électronique]. Récupéré de <a href="http://www.wfot">http://www.wfot</a> le 20.09.2011.</p>		
10	<b>Enseignants</b>		
	Meyer Sylvie		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	Sylvie MEYER		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	02.07.2015	Sylvie MEYER	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

### 1 Intitulé du module **Anatomie, physiologie, neuropsychologie** 2015-2016

<b>Code</b> S.ER.SO.1111.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 7 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

**Buts**

Connaître les principales structures des systèmes nerveux, sensoriel et locomoteur en terme de composition et de localisation. Comprendre l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces systèmes, ainsi que leurs relations.

Comprendre le principe de relation entre la structure et la fonction.

Connaître l'organisation, le fonctionnement et le développement des principales fonctions cognitives.

Comprendre les principaux dysfonctionnements des fonctions cognitives.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Anatomie, physiologie, neuropsychologie</b>
---	---------------------------	--

2015-2016

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels, 3 ECTS** (J.-P. Hornung, E. Welker)

**Unité 2. Le système locomoteur, 2 ECTS** (M. Jaques)

**Unité 3. Neuropsychologie, 2 ECTS** (V. Beaud, C. Charpie Gambazza, C. Mayor Dubois, J. Weber)

**Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels**

40 périodes

Les systèmes nerveux et sensoriels, en tant que systèmes de régulation et de communication de l'organisme, permettent d'appréhender le monde extérieur et intérieur, de l'analyser, de réagir et d'agir sur et au sein de celui-ci. Nos pensées, nos émotions et nos actions attestent son activité (Marieb, 2010). Cette unité d'enseignement aborde la composition, l'organisation et le fonctionnement de ces systèmes.

1. Fonction et organisation du système nerveux
2. Base cellulaire de la fonction nerveuse
  - 2.1 Potentiel membranaire, potentiel d'action
  - 2.2 Conduction et transmission nerveuse
  - 2.3 Intégration neuronale
  - 2.4 Régénérescence neuronale
3. Morphologie du système nerveux périphérique et central
  - 3.1 Nerfs rachidiens, plexus nerveux
  - 3.2 Moelle épinière et ses enveloppes
  - 3.3 Embryologie de l'encéphale
  - 3.4 Sous-divisions : tronc cérébral, diencephale, télencéphale
  - 3.5 Système ventriculaire et circulation du liquide céphalo-rachidien
  - 3.6 Nerfs crâniens
4. Système somatosensoriel
  - 4.1 Récepteurs sensoriels
  - 4.2 Dermatomes
  - 4.3 Voies ascendantes
  - 4.4 Aires corticales, somatotopie, intégration spatio-temporelle
5. Système moteur
  - 5.1 Motoneurones
  - 5.2 Arc réflexe
  - 5.3 Voie cortico-spinale
  - 5.4 Circuits extra-pyramidaux
6. Le système visuel, la vision. L'oeil et la rétine
7. Le système auditif, l'audition. L'oreille interne et l'équilibre
8. Organisation générale du système nerveux autonome
9. Le système tégumentaire. La peau et ses annexes, structures et fonctions

**Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques**

Cours ex cathedra

Lectures

Démonstration en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquise dans les cursus scolaires et académiques préalables.

**Unité 2. Le système locomoteur**

30 périodes

Dans cette unité seront abordés le membre supérieur, le membre inférieur, le tronc. Après un rappel des concepts facilitant la compréhension des structures locomotrices, chaque région sera analysée dans une approche essentiellement fonctionnelle et illustrée par des situations concrètes. Une telle approche nécessite la connaissance et la compréhension préalables des structures composant le système locomoteur.

1. Introduction
  - 1.1 L'orientation
  - 1.2 La terminologie locomotrice
  - 1.3 Les catégories de tissus du système locomoteur
  - 1.4 La typologie osseuse, articulaire et musculaire
2. Le membre supérieur
  - 2.1 Les rôles et fonctions
  - 2.2 L'épaule : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 2.3 Le coude et l'avant-bras : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 2.4 Le poignet : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 2.5 La main et le pouce: les fonctions, l'organisation, les structures
3. Le membre inférieur
  - 3.1 Les rôles et fonctions
  - 3.2 Le bassin, la hanche : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 3.3 Le genou : les fonctions, l'organisation, les structures
4. Le tronc et le rachis
  - 4.1 Les rôles et fonctions
  - 4.2 L'organisation, les structures
  - 4.3 L'unité disco-vertébrale

**Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques**

Cours ex cathedra, expérimentations, lectures

Démonstration sur pièce et en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquises dans les cursus scolaires et académiques préalables.

**Unité 3. Neuropsychologie**

26 périodes

Cette unité d'enseignement vise la compréhension de l'organisation, du développement et du fonctionnement des différentes dimensions cognitives de l'individu. Elle présente également quelques dysfonctionnements.

1. Définition et périmètre de la neuropsychologie
2. Les bases de l'examen neuropsychologique

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Anatomie, physiologie, neuropsychologie</b>	<b>2015-2016</b>
	<p>3. La plasticité et la vulnérabilité cérébrale chez l'enfant            4. La parole et le langage            5. La mémoire : différents systèmes, substrat anatomique, perturbations et prise en charge            6. La mémoire chez l'enfant: développement normal, impact des déficits sur le développement intellectuel, langagier et des apprentissages            7. Les dysfonctionnements préfrontaux : fonctions exécutives et cognition sociale            8. Les fonctions exécutives et l'attention chez l'enfant: développement normal et pathologique            9. L'héminégligence et les troubles attentionnels non latéralisés            10. Les troubles du développement : dysphasie, dyslexie, dyspraxie            11. Les agnosies            12. Les apraxies chez l'adulte</p> <p><b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            Cours ex cathedra            Lectures</p>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b>            Vérifier la connaissance des structures et la compréhension du fonctionnement des systèmes locomoteur et nerveux ainsi que des fonctions cognitives.</p> <p><b>Forme</b>            Examen écrit d'une durée de 3 heures 30 sous forme de questions à choix multiple et questions à réponse courte, en semaine 7.</p>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b>            En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation en semaine 27. La remédiation est un examen écrit portant sur la ou les parties échouées-s en première session. La note en remédiation est la combinaison de la note des unités réussies de la première évaluation et de la note des unités remédiées. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'interruption de la formation.</p>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Marieb, E. L. (2010). Anatomie et physiologie humaine. Paris : Pearson.            Schunke, M., Schulte, E., Schumacher, U., Voll, M. &amp; Wuesker, K. (2006). Atlas d'anatomie Prométhée, Anatomie générale et système locomoteur. Paris: Maloine.            Dufour, M. &amp; Pillu, M. (2005). Biomécanique fonctionnelle, Membres-Tête-Tronc. Paris : Masson.            Azouvi, P., Samuel, C. &amp; Louis-Dreyfus, A. (2000). La revalidation de la négligence unilatérale. In X. Seron &amp; M. Van der Linden (Eds.), Traité de Neuropsychologie clinique : Tome 2 (pp. 227-243). Marseille : Solal.            Van der Linden, M., Seron, X. &amp; Coyette, F. (2000). La prise en charge des troubles exécutifs. In X. Seron &amp; M. Van der Linden (Eds.), Traité de Neuropsychologie clinique : Tome 2 (pp. 253-268). Marseille : Solal.            Van der Linden, M., Coyette, F. &amp; Seron, X. (2000). La rééducation des troubles de la mémoire. In X. Seron &amp; M. Van der Linden (Eds.), Traité de Neuropsychologie clinique, Tome 2 (pp. 81-103). Marseille :Solal.            Smania, N., Girardi, F., Domenicali, C., Lora, E. &amp; Aglioti, S. (2000). The rehabilitation of limb apraxia study in left-brain-damage patients. Archive of Physical Medicine and Rehabilitation, 81(4), 379-388.</p>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	<p>Beaud Valérie            Charpié Gambazza Christelle            Hornung Jean-Pierre            Jaques Michel            Mayor Dubois Claire            Welker Egbert</p> <p><b>Nom du responsable de module *</b>            JAQUES Michel</p>		
	<p><b>Descriptif validé le *</b>            18.06.2015</p>	<p><b>Descriptif validé par *</b>            MEYER Sylvie</p>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

### 1 Intitulé du module 2015-2016

**Développement de la personne :  
perspectives biopsychosociale et  
occupationnelle**

**Code**

S.ER.SO.1112.F.15

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

5 ECTS

**Langue(s)**

français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.  
 Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

**Buts**

Développer des connaissances relatives au développement de la personne.  
 Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective vie entière  
 Etre capable d'analyser les transitions occupationnelles aux divers âges de la vie

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Développement de la personne : perspectives biopsychosociale et occupationnelle** **2015-2016**

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant, 1 ECTS** (S. Ray-Kaeser)

**Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière, 3 ECTS** (S. Guerry, N. Kühne, E. Thommen Coletti)

**Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles. Les tâches développementales aux différents âges de la vie, 1 ECTS** (N. Kühne, M. Demurger, E. Thommen Coletti)

**Modalités pédagogiques générales**

Les unités 1 et 2 sont abordées par des cours ex cathedra, l'unité 3 est un séminaire avec travail encadré.

**Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant.**

12 périodes.

Le cours présente les grandes étapes et mécanismes du développement sensori-moteur. Le développement de l'enfant présente une continuité avant et après la naissance. Le développement du système nerveux et des organes sensoriels et moteurs est analysé dans cette continuité avec les premières manifestations fonctionnelles jusqu'à leur maturité.

Le développement de la motricité est présenté de manière détaillée pour les aspects de la préhension, de la coordination bimanuelle et de la marche.

**Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière**

36 périodes

L'approche biopsychosociale concernant la compréhension de l'être humain est centrale aujourd'hui. Le développement de la personne est ainsi considéré dans ces différentes facettes et dans l'interaction de l'homme avec son environnement. Les données sur le développement sont présentées de manière descriptive afin de fournir aux étudiant-e-s les éléments à observer pour comprendre une personne. L'articulation entre les domaines de fonctionnements est mise en oeuvre dans la troisième unité du module qui concerne l'intégration des contenus.

Les chapitres du cours portent sur le développement sociocognitif et sur le développement des régulations émotionnelles. La perspective vie entière permet d'articuler les contenus.

Les chapitres sont présentés ci-dessous.

Le développement socio-cognitif.

Le développement sensori-moteur selon Jean Piaget.

Le développement de la conscience de soi.

Le début de langage (0 à 3 ans).

Le dessin.

Les théories de l'esprit : penser la pensée d'autrui.

Le développement cognitif (dès 6-7 ans).

La construction de l'espace.

Le développement des relations sociales : les pairs, l'amitié.

Le développement social et cognitif (dès 11-12 ans).

Les fonctions cognitives et le vieillissement.

La régulation émotionnelle.

Qu'est-ce qu'une émotion : aspect psychologique et physiologique.

Les émotions chez l'enfant et les régulations.

La régulation des émotions pendant l'enfance.

L'adolescence, aspects biopsychosociaux.

Les tâches développementales à l'adolescence.

L'âge adulte point de vue vie entière.

Les transitions.

**Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles : les tâches développementales aux différents âges de la vie**

16 périodes

6 thèmes de discussions et d'intégration

3.1 L'entrée dans la vie sociale vers 3 ans (intégrer motricité, cognitif social et émotionnel dans les occupations ludiques et sportives).

3.2 La transition vers l'école (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations scolaires et sociales).

3.3 L'adolescence et le passage à l'âge adulte (intégrer social émotionnel et cognitif dans les occupations socio-relationnelles, scolaires et professionnelles).

3.4 Les transitions liées aux événements intercurrents : maladie, migration, accident, travail (intégrer social, émotionnel dans les occupations professionnelles et familiales).

3.5 La transition vers la retraite et les changements des habitudes de vie (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations de loisirs et familiales).

3.6. La transition vers l'âge avancé et la dépendance (intégrer social, cognitif, émotionnel et moteur dans les occupations liées aux soins personnels, les occupations socio relationnelles et familiales).

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

L'étudiant-e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social de l'enfant. Il, elle connaît les différentes étapes de la vie et leurs caractéristiques, ainsi que le vieillissement normal des fonctions mentales et affectives.

Forme

Les 4 crédits des unités 1 et 2 sont évalués par un examen de 4 heures portant sur le contenu des enseignements.

Les critères d'évaluations portent sur l'articulation des éléments théorique et l'exactitude des réponses.

Le crédit de la partie intégrative est obtenu par la participation aux ateliers et le rendu des travaux.

7 **Modalités de remédiation \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**



## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Développement de la personne : perspectives biopsychosociale et occupationnelle</b>	<b>2015-2016</b>
8	<b>Remarques</b> En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
9	<b>Bibliographie</b> Bee, H., & Boyd, D (2003). <i>Psychologie du développement. Les âges de la vie</i> . Bruxelles : de Boeck. Claes, M. (2003). <i>L'univers social des adolescents</i> . Montréal, Canada : Les Presses Universitaires de Montréal. Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). <i>Psychologie de l'adolescence</i> (3ème éd.). Montréal, Canada : Gaëtan Morin Editeur. Katz, N. (2004). <i>Cognition and Occupation Across the Life Span</i> (2nd ed.). Bethesda : American Occupational Therapy Association. Lemaire, P., & Bherer, L. (2005). <i>Psychologie du vieillissement : Une perspective cognitive</i> . Bruxelles : De Boeck Supérieur. Thommen E. (2001). <i>L'enfant face à autrui</i> . Paris : Armand Colin. Thommen, E. (2007). Le développement des théories de l'esprit. In A. Blaye & P. Lemaire (Eds.) <i>Le développement cognitif de l'enfant</i> (pp. 65-94). Bruxelles : De Boeck Thommen, E. (2010). <i>Les émotions chez l'enfant</i> . Paris : Belin. Thommen, E., & Rimbert, G. (2005). <i>L'enfant et les connaissances sur autrui</i> . Paris : Belin. Tourrette, C., & Guidetti, M. (1998). <i>Introduction à la psychologie du développement</i> . Paris : Armand Colin.		
10	<b>Enseignants</b> Démurger Magali Guerry Sophie Kühne Nicolas Ray-Kaeser Sylvie Thommen Coletti Evelyne  <b>Nom du responsable de module *</b> Evelyne THOMMEN COLETTI  <b>Descriptif validé le *</b> 31.08.2015		
		<b>Descriptif validé par *</b> Sylvie MEYER	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

### 1 Intitulé du module **Système de santé et droit** 2015-2016

<b>Code</b> S.ER.SO.1113.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences visées

##### Générique

Gén1 Connaître les bases légales et les priorités de la politique de la santé régissant le système Suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

#### Buts

Connaître l'environnement social et institutionnel dans lequel vit la population susceptible de recevoir des prestations d'ergothérapie

Connaître la structure du système de santé suisse, ses acteurs, ses bases légales et ses principales prestations.

Connaître les notions de base des droits humains, du droit des personnes et des patients et de la protection de l'enfant et pouvoir appliquer ces notions à des situations simples.

Connaître les concepts clefs de l'économie sanitaire et managed care.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Système de santé et droit</b>	<b>2015-2016</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	Unité 1. Système de santé, 2 ECTS (P. Gobet)		
	Unité 2. Droit et assurances sociales, 3 ECTS (C. Pauchard, K. Marin, E. Henny)		
	<b>Modalités pédagogiques générales</b>		
	Cours ex-cathedra, exercices.		
	<b>Unité 1. Système de santé</b>		
	1. L'organisation du système de santé: principes problèmes, bases légales, acteurs, partage des tâches, système sanitaire suisse en comparaison internationale.		
	2. L'organisation du système de santé : repères statistiques, financement et flux financiers, la structure tarifaire. Les grandes orientations de la politique sanitaire de la Confédération.		
	3. Les besoins en santé de la population. Intervention primaire, secondaire et tertiaire. Les soins hospitaliers et ambulatoires. Les soins aigus et chroniques. Les soins somatique et psychiques. Les soins réparatifs et préventifs. Les modèles de prise en charge : le modèle biomédical, l'approche salutogénétique.		
	4. La LAMal : les critères de remboursement, la notion de qualité, les réformes et leur sens, le managed care.		
	5. le regard économique sur la santé : économies orthodoxes et hétérodoxes, les principes de la concurrence parfaite, les particularités du marché de la santé, l'économie du care.		
	6. Protection sociale : assurance chômage, aide sociale.		
	<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
	Cours ex-cathedra		
	<b>Unité 2. Droit et assurances sociales</b>		
	1. Droits humains : Les sources des droits humains et leurs liens avec le droit positif suisse. Sens et usages des droits fondamentaux dans le domaine de la santé.		
	2. Droit des personnes et des patients : Capacité de discernement et exercice des droits civils. Protection de l'adulte (représentation dans le domaine médical, curatelles, placement à des fins d'assistance) et protection de la vie privée (secret professionnel, accès au dossier, travail de réseau).		
	3. Protection de l'enfant : La représentation de l'enfant (détenteurs, liens de filiation, droits et obligations qui en découlent, conséquences dans les rapports avec les tiers amenés à s'occuper de ces enfants.). Les mesures de protection de l'enfant sur le plan civil et pénal (lesquelles, autorités compétentes, conséquences sur les rapports entre les parents et les enfants, conséquences dans les rapports avec des tiers amenés à s'occuper de ces enfants).		
	4. Droit des assurances sociales : le système suisse des trois piliers (rappel), les assurances sociales sous l'angle du risque (accident, maladie, invalidité) - quelle couverture, pour qui et à quelles conditions. Les assurances sociales sous l'angle de l'assuré : enfant, indépendant, salarié, sans activité.		
	<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
	Cours ex-cathedra, exercices		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<b>Buts de l'évaluation</b>		
	Vérifier que l'étudiant-e comprenne les mécanismes économiques et juridiques du système sanitaire,		
	<b>Forme</b>		
	1. Un examen oral sur le système de santé d'une durée de 15 min en semaine 7. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module. Modalité de passage: par groupes de 3 étudiants répondant à deux questions tirées au sort parmi celles qui leur ont été remises.		
	2. Un examen écrit de droit de deux heures. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module		
	L'examen oral contribue pour 2/5 à la note du module, l'examen écrit contribue pour 3/5 à la note du module		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>		
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible		
	<input type="checkbox"/> pas de remédiation		
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit de droit et l'examen oral sur le système de santé sont refaits en semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
8	<b>Remarques</b>		
9	<b>Bibliographie</b>		
10	<b>Enseignants</b>		
	Gobet Pierre		
	Henny Elisabeth		
	Marin Katja		
	Pauchard Colette		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	MEYER Sylvie		

Descriptif validé le \*  
17.07.2015

Descriptif validé par \*  
MEYER Sylvie

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Handicap		2015-2016
<b>Code</b> S.ER.SO.1114.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.				
Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.				
Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société				
Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.				
<b>Buts</b>				
Comprendre la notion de handicap, ses représentations sociales et son évolution historique.				
Comprendre la participation sociale des personnes handicapées.				
Connaître la CIF et le PPH, leur origine théorique, les outils qui en découlent, et leur utilisation.				
Appréhender l'accessibilité de l'environnement et la représentation mentale de l'espace (intérieur ou extérieur).				
Connaître la législation en lien avec la non-discrimination des personnes handicapées et la construction adaptée.				
Comprendre l'approche centrée sur le client avec les personnes handicapées et connaître les concepts d'auto-détermination, d'empowerment et d'advocacy.				

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Handicap</b>	<b>2015-2016</b>
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>		
<b>Unité 1. Sensibilisation à la notion de handicap (1 ECTS)</b> (I. Margot-Cattin, S. Kessler)		
<b>Unité 2. Conceptualisation du handicap (3 ECTS)</b> (J. Corpataux, I. Margot-Cattin, P. Margot-Cattin, S. Mukoyi, C. Reverdin) (V. Gaspoz, A.-C. Reymond)		
<b>Unité 3. Accessibilité (1 ECTS)</b> (V. Gaspoz, I. Margot-Cattin, M. Steffen)		
<b>Modalités pédagogiques générales</b>		
Cours ex-cathedra		
Atelier de simulation		
Exercices		
Vidéos		
Lectures - Journal des lectures, cours et apprentissages		
Le module est piloté depuis cyberlearn.		
<b>Unité 1. Sensibilisation à la notion de handicap (1 ECTS)</b>		
16 périodes		
Journée en fauteuil roulant et débriefing (2 périodes).		
Atelier Simulations 1, 2 et 3, travail sur les représentations sociales (6 périodes).		
La sexualité des personnes handicapées (8 périodes).		
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Atelier de simulation		
Debriefing		
Carte mentale		
Cours ex-cathedra		
Video		
Présence obligatoire		
<b>Unité 2. Conceptualisation du handicap (3 ECTS)</b>		
48 périodes		
Historique des représentations sociales du handicap (4 périodes).		
Les théories de base du handicap qui expliquent les représentations sociales, issues des disability studies (Murphy, Sticker, Gardou, l'école de Leeds, Shakespeare, OMS, etc.) (8 périodes).		
Situation de handicap expliquée par le PPH ou la CIF, avec la participation sociale et l'influence de l'environnement. Présentation du PPH et de la CIF, MAHVIE, la check-list de la CIF. Participation sociale sous l'angle de personnes handicapées (10 périodes).		
Auto-détermination construite à travers le droit et repris sous l'angle de la compréhension du handicap. Empowerment, pratique centrée sur le client et MCRO (8 périodes).		
Construction légale de l'auto-détermination (entrée par le droit des patients), Convention des Nations Unies. Positions OMS et WFOT. Situation en Suisse et conséquences pour les personnes handicapées. Statistiques, constitution suisse et handicap. Une introduction à la LHand et ses conséquences sur la société, la discrimination et les représentations sociales (8 périodes).		
Contribution d'assistance, conséquences et impacts sur la participation sociale des personnes handicapées en Suisse (4 périodes).		
Synthèse et organisation du droit de l'égalité (4 périodes).		
<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra		
Lectures		
Exercices		
Ateliers et mise en pratique		
Témoignages		
<b>Unité 3. Accessibilité (1 ECTS)</b>		
16 périodes		
Construction adaptée, notion de proportionnalité d'un point de vue légal, les différentes lois cantonales régissant la construction adaptée (4 périodes).		
Construction sans obstacle et normes SIA (4 périodes).		
Accessibilité et usability, design universel, espace cognitif, psychologie de l'espace, notion de coût-bénéfice dans la construction sans obstacle (8 périodes).		
<b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra		
Exercices		
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
<b>Buts de l'évaluation</b>		
Vérifier la compréhension des thématiques abordées dans le module.		
<b>Forme</b>		
L'unité 1 Sensibilisation à la notion de handicap est évaluée au fil du module par différentes activités à réaliser sur cyberlearn, la note de l'UE compte pour 1/5 de la note du module.		
La présence est obligatoire. Toute absence quelle qu'en soit la raison, est pénalisée par 2 points en moins si le travail d'évaluation peut être réalisé ou un zéro si l'évaluation n'est pas réalisée. Des précisions sur les formes d'évaluation sont disponibles sur cyberlearn.		
Les autres UE sont évaluées en semaine 7 par un examen écrit de 2,5 heures. La tenue d'un journal de lectures permet d'obtenir des points qui s'additionnent aux points de l'examen écrit. La note ainsi obtenue compte pour 4/5 de la note du module.		
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
<input type="checkbox"/> pas de remédiation	<input type="checkbox"/> remédiation possible	
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Handicap</b>	<b>2015-2016</b>
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b> En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est un examen écrit en semaine 27 portant sur la partie échouée en première session. Le journal des lectures peut être actualisé. La note en remédiation est la combinaison de la note réussie de la première évaluation et de la seconde. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Hammell, Whalley (2006). Perspectives on Disability and rehabilitation : contesting assumptions; challenging practice. London : Elsevier, Churchill Livingstone. Borioli, J., &amp; Laub, R. (2007). Handicap : de la différence à la singularité. Enjeux au quotidien. Médecine &amp; Hygiène. Jollien, A. (2002). Le métier d'homme. Paris : Seuil.</p>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	<p>Gaspoz Véronique Kessler Sébastien Margot Cattin Isabel Margot-Cattin Pierre Sans enseignant Uldry Floriane</p>		
	<p><b>Nom du responsable de module *</b> Isabel Margot-Cattin</p>		
	<p><b>Descriptif validé le *</b> 18.06.2015</p>	<p><b>Descriptif validé par *</b> Sylvie Meyer</p>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologies physiques et psychiques</b>	<b>2015-2016</b>
	<b>Code</b> S.ER.SO.1215.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
		<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2</b>	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b> 10 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
<b>3</b>	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétences visées</b> Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé. Ab3 Evaluer les performances à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus des sciences de référence. Eb1 Identifier les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie.		
	<b>Buts</b> Connaître et comprendre les principales atteintes (maladies, troubles du développement, dysfonctionnements, traumatismes) qui affectent le corps et le psychisme et qui peuvent avoir un effet sur les habiletés, les performances occupationnelles et la participation sociale. Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, la définition (CIM-DSM), l'étiologie, la prévalence, la symptomatologie, le pronostic et les principes d'évaluation des principales atteintes physiques et psychiques rencontrées dans la pratique de l'ergothérapie.		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologies physiques et psychiques</b>	<b>2015-2016</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Pathologies physiques (5 ECTS):</b></p> <p><b>Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales, 3 ECTS</b> (K. Diserens, C. Newman, M. Macherel).  <b>Unité 2. Pathologies du système locomoteur, 2 ECTS</b> (A. Bregou Bourgeois, M. Cailleret, C. Genet, B. Rozier Aubry).  <b>Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles, 3 ECTS</b> (J. Thonney et coll., N. Kühne).  <b>Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales, 2 ECTS</b> (E. Thommen, C. Mayor-Dubois, M-L. Kaiser, S. Ray-Kaeser).</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b> - 128 périodes  Cours ex-cathedra, exercices, lectures, travaux de groupe et classe inversée. Les étudiant-e-s effectuent au fil des cours les lectures recommandées.</p> <p><b>Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales (CIM-10), 36 périodes</b>  Atteintes de la motricité et de la sensibilité  Maladies de l'appareil circulatoire  Maladies démyélinisantes  Syndromes extra-pyramidaux et troubles de la motricité  Epilepsie; Pathologies vertébro-médullaires  Affections dégénératives  Affections des nerfs.</p> <p>Paralysies cérébrales infantiles et troubles associés  Lésions traumatiques du SNC  Autre affection du SNC  Affections musculaires et neuromusculaires  Malformations congénitales et chromosomiques  Malformations congénitales de l'oeil.</p> <p><b>Unité 2. Pathologies du système locomoteur (CIM-10), 24 périodes</b>  Lésions traumatiques  Malformations congénitales du système ostéo-articulaire  Arthropathies  Rhumatismes  Atteintes dégénératives (arthrose)  Atteintes inflammatoire (arthrite)  Pathologies abarticulaires  Pathologies osseuses  La douleur en rhumatologie.</p> <p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>  Présence obligatoire.</p> <p><b>Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles (DSM-5), 36 périodes</b>  Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques  Troubles bipolaires et troubles dépressifs  Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs et associés  Troubles relatifs au trauma et stress et conduites suicidaires  Troubles de la personnalité  Troubles liés à des substances et addictifs  Troubles alimentaires  Troubles des conduites  Troubles neurocognitifs légers et majeurs de la personne âgée, troubles démentiels.</p> <p><b>Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales (DSM-5), 32 périodes</b>  Déficience intellectuelle  Trouble du spectre de l'autisme  Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité  Trouble spécifique d'apprentissage : avec déficit en mathématiques  Troubles moteurs : Troubles de l'acquisition de la coordination  Autres troubles neurodéveloppementaux spécifiques ou non.</p>		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>But de l'évaluation</b>  Vérifier l'acquisition des connaissances sur les pathologies physiques et psychiques.</p> <p><b>Forme générale</b>  Deux examens écrits de type questions à choix multiples ou questions à développement et un examen avec fiche technique et présentation orale.  La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation:  Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales : 3/10.  Unité 2. Pathologies du système locomoteur: 2/10.  Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles : 3/10.  Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales: 2/10.  Toutes les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.</p> <p><b>Critères</b>  Exactitude, complétude et précision des réponses.</p> <p><b>Modalités spécifiques d'évaluation</b>  Unité 1. Examen écrit de 2h00. Semaine 27  Unité 2. Examen oral en groupe et fiche technique. Semaine 12.  Unités 3 et 4. Examen écrit de 3h00. Semaine 27.</p>		



## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

**1 Intitulé du module** **Pathologies physiques et psychiques** **2015-2016**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussies en 1ère session. L'examen écrit est refait en semaine 37. En cas d'échec au module d'un-e étudiant-e, l'unité 2 est remédiée par un examen écrit d'une heure en semaine 37. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**8 Remarques**

Unité 2. Présence obligatoire aux cours, dès 4 heures d'absence, 2 points seront enlevés à la note de l'étudiant-e absent-e, quel que soit le motif.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent tous la même note, pour autant qu'ils soient présent-e-s. En cas de plagiat, le groupe obtient 0. Les documents non fournis et présentations non réalisées obtiennent 0. Les documents rendus au-delà des délais sont notés 1.

**9 Bibliographie**

CIM-10 : <http://taurus.unine.ch/icd10?term>

DSM-5: *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5th Ed.* (2013). Arlington VA: American Psychiatric Pub.

Neurologie :

Perkin, D., G. (2002). *Neurologie: manuel et atlas*. Bruxelles: De Boeck

Orthopédie/traumatologie :

Rüfenacht, M. (Ed.). (2004). *Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant*. Genève: Médecine & Hygiène

Rhumatologie : [www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&ssrub=semiologie](http://www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&ssrub=semiologie)

Psychiatrie :

Lalonde, P., Aubut, J. & . Grunberg, F. (1999). *Psychiatrie clinique: une approche Bio-psycho-sociale: Tome I: Introduction et syndromes cliniques*. Montréal : Gaetan Morin Editeur

Lalonde, P., Aubut, J. & . Grunberg, F. (2001). *Psychiatrie clinique: une approche Bio-psycho-sociale: Tome II: Spécialités, traitements, sciences fondamentales et sujets d'intérêt*. Montréal : Gaetan Morin Editeur

Troubles du développement :

Geuze, R.-H. (2005). *Le trouble de l'acquisition de la coordination: évaluation et rééducation de la maladresse chez l'enfant*. Marseille : Solal.

Lussier, F., & Flessas, J. (2009). *Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage*. Paris : Dunod.

Cairney, J. (2015) *Developmental Coordination Disorder and its Consequences*. Toronto: University of Toronto Press.

**10 Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

RAY-KAESER Sylvie

**Descriptif validé le \***

31.08.2015

**Descriptif validé par \***

MEYER Sylvie

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Performances dans les AVQ et les habiletés physiques	2015-2016
	<b>Code</b> S.ER.SO.1216.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Compétences visées</b> Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale. Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société. Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence. Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement. Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.		
	<b>Buts:</b> Distinguer différentes approches notamment celles de rééducation (remédiation), de maintien, de compensation (adaptation/réadaptation) et de prévention. Appliquer les concepts de la biomécanique à l'analyse de postures et de mouvements de la vie quotidienne. Expliquer les différentes modalités d'intervention pour la prévention et le traitement des escarres. Sélectionner et adapter un fauteuil roulant et des aides à la posture, permettre l'apprentissage de leur utilisation. Appréhender les difficultés dans les AVQ et les AIVQ des personnes en présence de différentes déficiences (essentiellement motrices, sensibles, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives). Expliquer les procédures d'évaluation des principales AVQ et AIVQ. Choisir des instruments de mesure valides des performances. Décrire les différentes caractéristiques (principes et techniques) des modèles de pratiques en neuroéducation/neuroadaptation et du cadre de référence biomécanique. Proposer des interventions adaptées de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent différentes déficiences (essentiellement motrices, sensibles, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module	Performances dans les AVQ et les habiletés physiques	2015-2016
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>		
<b>Unité 1. Approches et modèles d'intervention, 1 ECTS</b> (M. Bertrand Leiser, M. Jaques)		
<b>Unité 2. Posture, mouvement et déplacement, 3 ECTS</b> (M. Bertrand, E. Bourlout, C. Genet, M. Jacques, N. Perret)		
<b>Unité 3. Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), 2 ECTS</b> (M. Bertrand Leiser, J. Corpataux, C. Busset)		
<b>Unité 4. Interventions auprès de populations spécifiques, 4 ECTS</b> (M.-P. Assimacopoulos, M. Bertrand Leiser, M.-P. Christiaen, V. Ducommun, F. Francescotti-Paquier, C. Genet, B. Jost, M. Monin, S. Moroszlaj, D. Nicolet, M. Steffen)		
<b>Modalités pédagogiques générales:</b> 150 périodes Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Tous les ateliers sont obligatoires.		
<b>Unité 1. Approches et modèles d'intervention</b> 14 périodes Approches d'intervention (2) Aides techniques (2) Apprentissage moteur (4) Cadre de référence biomécanique (2) Modèles de pratiques en neurologie (4)		
<b>Unité 1 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 2 - Posture, mouvement et déplacement</b> 54 périodes Eléments de biomécanique (2) Posture et mouvement: Généralités (2), observation (2), position assise (4) Equilibre: Définition (2), observation (2), instruments de mesure (4). Marche: Cycle de marche (1), observation (1), aides techniques à la marche (4). Transferts: Utilisation d'aides techniques aux transferts (4), analyses de situations de manutention (8). Positionnement: Positionnement adapté et prévention des complications (8). Fauteuil roulant: Sens et fonctions du FR, processus d'attribution, aspects fonctionnels (10).		
<b>Unité 2 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 3 - Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)</b> 32 périodes AVQ et AIVQ: Evaluation des performances, aménagement/adaptation de la tâche et de l'environnement, apprentissage, analyses de situations d'AVQ et D'AIVQ. Nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC): Evaluation des performances, technologies existantes et d'adaptation de matériel, de tâche et d'environnement, analyses de situations d'utilisation des NTIC.		
<b>Unité 3 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 4 - Interventions auprès de populations spécifiques</b> 50 périodes Pratique auprès de personnes ayant eu un AVC: Phases / Itinéraire clinique, incapacités, instruments de mesure et interventions (6). Pratique auprès de personnes ayant eu un TCC: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2). Pratique auprès de personnes ayant la maladie de Parkinson: Incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes ayant la sclérose en plaques et auprès de personnes ayant la sclérose amyotrophique: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2). Pratique auprès de personnes avec des affections des membres inférieurs (Fracture MI, prothèse MI, amputation): Incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes qui chutent (4). Pratique auprès de personnes avec des problématiques rachidiennes et auprès de personnes ayant la fibromyalgie: prévention, incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: sensibilisation, dépistage, communication (général, langage des signes, langage parlé complété, lecture labiale), aides techniques, adaptation de l'environnement (12). Pratique auprès de personnes aveugles et malvoyantes: sensibilisation, dépistage, accompagnement, aides techniques, adaptation de l'environnement (12).		
<b>Unité 4 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Performances dans les AVQ et les habiletés physiques</b>	<b>2015-2016</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<b>Buts de l'évaluation</b>		
	Vérifier la compréhension des concepts, modèles et procédures vus en cours. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des incapacités et des limitations de participation dans les AVQ et AIVQ liées à des déficits moteurs, sensitifs ou sensoriels ou encore à une tolérance à l'effort limitée et qui peuvent présenter aussi des troubles cognitifs associés.		
	<b>Forme</b>		
	Unités 1 et une partie de l'unité 4 (sauf partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes) : Examen écrit individuel d'une durée de 3h30 en semaine 27. La note obtenue compte pour 4/10 de la note du module.		
	Unité 2: Examen oral individuel de 15 minutes en semaine 27. La note obtenue compte pour 3/10 de la note du module.		
	Unité 3 : Evaluation au fil des cours sur la base des exercices présentés et rendus. La note obtenue compte pour 2/10 de la note du module. Présence obligatoire. En cas d'absence, 0 attribué sauf certificat médical.		
	Unité 4 : Dossier pour la partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes : Dossier à rendre le lundi de la semaine 27. La note obtenue compte pour 1/10 de la note du module.		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>		7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
8	<b>Remarques</b>		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4.0) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. Pour l'unité 4, le dossier sur la pratique auprès des personnes sourdes et malentendantes est remédiée seulement en cas d'échec. La modalité de remédiation est un examen oral de 10 min. en semaine 37. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. Les examens écrits et oraux sont refaits en semaine 37.		
	Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 37. En remédiation, toute note inférieure à 4.0 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4.0 en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.		
9	<b>Bibliographie</b>		
	Références principales: McHugh Pendleton H., & Schultz-Krohn W. (Eds), (2013). <i>Pedretti's occupational therapy: practice skills for physical dysfunction</i> , St. Louis: Mosby Elsevier.		
	Autres références: Armstrong W., Borg J., Krizack M., Lindsley A., Mines K., Pearlman J., Reisinger K., & Sheldon S. (2008). <i>Guide pour les services de fauteuils roulants manuels dans les régions à faibles revenus</i> . Genève: Organisation Mondiale de la Santé. Récupéré de: <a href="http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf">http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf</a>		
	Boyanov B. (2009). <i>Manuel pratique de mobilisation: Comment éviter les lombalgies ?</i> Paris: Masson.		
	Dotte P. (2009). <i>Méthode de manutention des malades: Ergomotricité dans le domaine du soin</i> . Paris: Maloine.		
	Engström B. (2009). <i>L'assise ergonomique</i> . Grenoble: Format Edition.		
	Jaques M. & Chantraine A., (2013). Le fauteuil roulant. In A. Chantraine (Ed), <i>Rééducation neurologique</i> (pp. 267-270). Paris: Edition Arnette.		
	Ravaud J.-F., Lofaso F., & Lepoutre, F. X. (Eds). (2008). <i>Le fauteuil roulant</i> . Actes des 21e entretiens de la Fondation Garches. Paris: Frison Roche.		
	Valdenaire R. & Yi D. (2010). <i>Manutention de personnes et ergonomie: Techniques classées par degrés d'autonomie du patient</i> . Paris: Estem.		
10	<b>Enseignants</b>		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	GENET Catherine		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	11.08.2015	MEYER Sylvie	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Intégration 1		2015-2016
	<b>Code</b> S.ER.SO.1271.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 4 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Ab2</b> Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société <b>Ab3</b> Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence. <b>Ab4</b> Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement. <b>Bb1</b> Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs. <b>Bb3</b> Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts. <b>Eb1</b> Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement. <b>Eb3</b> Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.  <b>Buts</b> Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats Documenter une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> <b>Unité 1. Analyse de situations</b> Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention. La condition de santé du client. Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne. Les autres prestations. Le premier contact et l'établissement de la relation. Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation. Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation. L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation. Le rapport d'évaluation. Le plan d'intervention et la négociation des objectifs. L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables. La relation et son développement au fil de l'intervention. La mise en œuvre de l'intervention dans les séances. la progression de l'intervention et la mesure des progrès du client. Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute. La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention. La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.  <b>Modalités pédagogiques générales</b> Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant des vignettes cliniques. Au cours du semestre et dans les semaines d'examen, 6 séminaires permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s. <b>Présence obligatoire</b>			

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Intégration 1** **2015-2016**

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à:

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

**Forme**

Evaluation au fil du cours, les groupes de questions dont les réponses sont jugées insatisfaisantes (inférieure à 3.75) sont corrigées à mesure.

Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison, y compris lorsque l'absence est certifiée.

Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module pour cet-te étudiant-e.

7 **Modalités de remédiation \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

Sylvie MEYER

**Descriptif validé le \***

02.07.2015

**Descriptif validé par \***

Sylvie MEYER